



REGLEMENT

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les non licenciés FFA, FFTri, UFOLEP Athlétisme (enfants et adultes) :

Un certificat médical de « **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** » daté de moins d'un an le jour de la course devra obligatoirement être joint au bulletin d'inscription ou présenté lors du retrait du dossard. Il sera conservé au sein de l'organisation.

Pour les licenciés FFA, FFTri, UFOLEP Athlétisme :

La licence devra être présentée lors du retrait du dossard. Par correspondance, une photocopie pourra être jointe au bulletin d'inscription.

Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999, aucun dossard ne pourra être délivré sans la présentation du certificat médical ou de la licence.

PARCOURS

Boucle de 2,5 km à effectuer 4 fois pour la course de 10 km et 2 fois pour la course de 5 km.

Départ : Mairie de Fontenay-Trésigny avenue du Général De Gaulle

Arrivée : Mairie de Fontenay-Trésigny avenue du Général De Gaulle

Distance 10 km - Départ à 18 heures

- Epreuve ouverte aux concurrents nés en 2001 et avant
- Prix de l'inscription :
 - o En pré-inscription (jusqu'au 3 décembre 2016) 10 euros
 - o Sur place 12 euros
 - o Adhérent ASFT : 6 euros

Distance 5 KM - Départ 18 heures

- Epreuve ouverte aux concurrents nés en 2003 et avant
- Prix de l'inscription :
 - o En pré-inscription (jusqu'au 3 décembre 2016) 5 euros
 - o Sur place 7 euros.
 - o Adhérent ASFT : 3 euros

Ravitaillement :

- Eau et sucre à chaque tour (km 1, 3,5, 6 et, 8,5)
- Ravitaillement complet à l'arrivée

Balisage : assuré par des panneaux fléchés et de la rubalise.

RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE

Le jour de l'épreuve au gymnase de Fontenay-Trésigny situé face à la piscine, avenue Pierre de Coubertin, à partir de 16 heures.

RESULTATS

Affichés après chaque course.

REMISE DES RECOMPENSES

Gymnase de Fontenay-Trésigny situé face à la piscine, avenue Pierre de Coubertin, à partir de 19h15.

SECURITE / ASSISTANCE / ASSURANCE

La sécurité et l'assistance seront assurées par les pompiers de Fontenay-Trésigny présents sur place.

Assurance FFA (Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce) souscrite par l'ASFT.

DROITS A L'IMAGE

Chaque participant autorise expressément l'organisation et ses partenaires officiels à le photographier, reproduire le cliché et diffuser son l'image dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles liées à l'activité.

RESPECT DES LIEUX ET DES PERSONNES

Chaque concurrent s'engage à respecter les coureurs, organisateurs, bénévoles, spectateurs ainsi que l'équipe de secours/sécurité. Il s'engage également à respecter les lieux et l'environnement et à les laisser tel qu'il les a trouvés, sans papier, ni déchet plastique ou autre.

Les organisateurs des courses de la « Corrida Trésifontaine » déclinent toute responsabilité en cas de vols et/ou détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeur ou motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué et aucune indemnité perçue.